

# Appui au plan métropolitain bordelais « Plantons 1 million d'arbres »

Éléments préprogrammatiques  
de projets de paysage  
et de plantations

Constitution d'un système de  
jardins arborés et de prairies  
bocagères inondables le long  
des affluents du Guâ

---

**étude**

04 / 2024



# Sommaire

**I.** Analyse du site ..... p.4

**II.** Éléments préprogrammatiques de projets de paysage  
et de plantations ..... p.16

Ce cahier préprogrammatique est produit dans le cadre de la mission d'appui à l'opération « Plantons 1 million d'arbres » menée par l'a-urba pour le compte de Bordeaux Métropole. Il est le fruit d'un travail croisé d'arpentage de terrain, d'un travail en chambre par l'a-urba et d'ateliers de travail avec les techniciens de Bordeaux Métropole (la mission Plantons 1 million d'arbres, le Pôle Territorial Rive Droite), et le Syndicat Mixte du bassin versant du ruisseau du Guâ.

X © a'urba

Ce cahier préprogrammatique décrit les enjeux paysagers et environnementaux du secteur géographique des affluents du Guâ. Il permet de définir des sites d'intervention (où planter ?), d'objectiver les opérations d'aménagement et de plantation (quel projet ?), et de les prioriser (par quoi on commence ?).

Ce préprogramme ne comporte ni chiffrage ni coût. Il vise à déclencher des études préalables et un projet d'ensemble de paysage et de plantation. Il vise également à faire de ce secteur un site de projet démonstrateur.

La démarche a été inscrite aux contrats de CODEV de BM qui permettront soit de financer des études de faisabilité nécessaires pour rendre opérationnelles les propositions de ce cahier, soit permettront directement de financer des opérations d'aménagement et de plantation.

Le Gua

# I. ANALYSE DU SITE

## 1. Secteur étudié

Cimetière intercommunal

ruisseau Descleaux

Parc de la mairie d'Artigues

Le Desclaux

Château de Bétailhe

Artigues-près-Bordeaux

Le Fontaudin

Zone d'activité d'Artigues



250m 500m



Le Moulinat

Bois de Margnat

Château Sénailhac

Étang du Golf

Tresses

# I. ANALYSE DU SITE

## 2. Arpentage

---



**Le Desclaux à l'arrière des habitations**, ruisseau dans son état naturel, berges accessibles au public



Des ripisylves discontinues et des berges érodées



Des secteurs inondables en recomposition  
Un parc d'agrément inondable



Des rues à pentes fortes très imperméabilisées favorisent le ruissellement des eaux de pluies directement dans les ruisseaux, participant au risque inondation



Quelques parcelles en bord de cours d'eau sont libres de construction mais ne jouent pas de rôle tampon, le réseau d'eau pluviale se déversant directement dans le cours d'eau

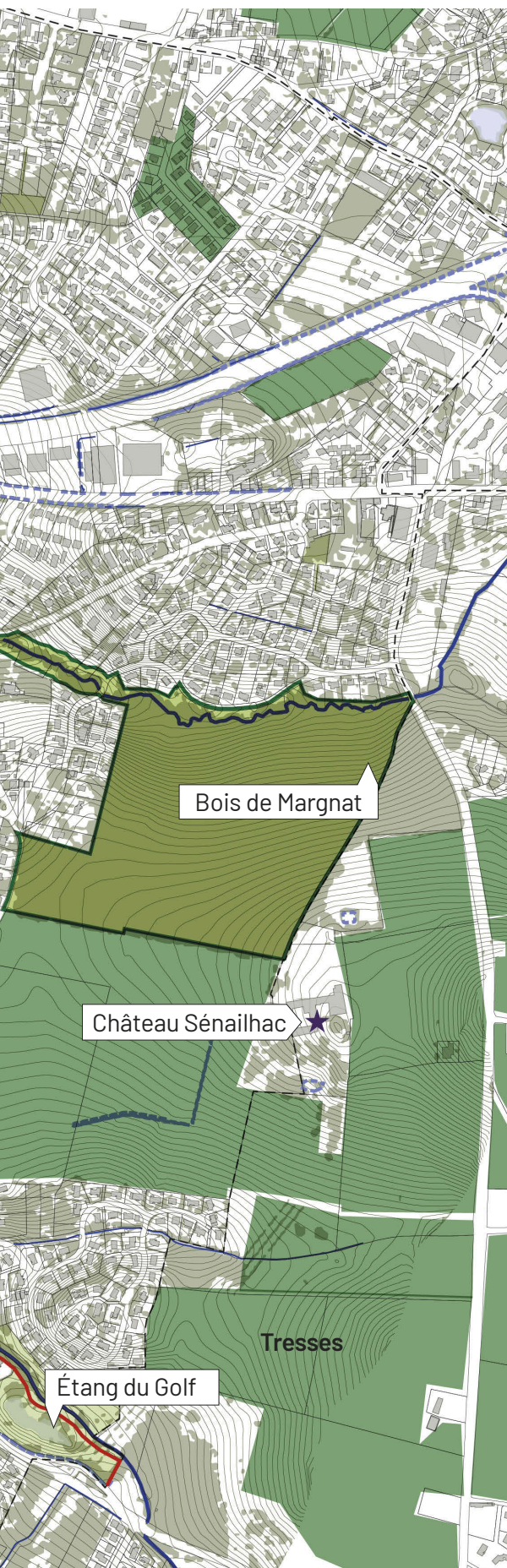


Des réseaux d'eaux pluviales s'écoulant directement dans les ruisseaux

# ANALYSE DU SITE

## 3. Éléments de paysage notables et parcours piétons





Ruisseau au caractère naturel



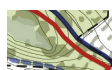
Parcs arborés ouverts au public



Elements de patrimoine bâti à proximité des cours d'eau : châteaux, église, grange



Paysages agricoles



Chemins piétons existants

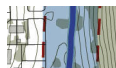
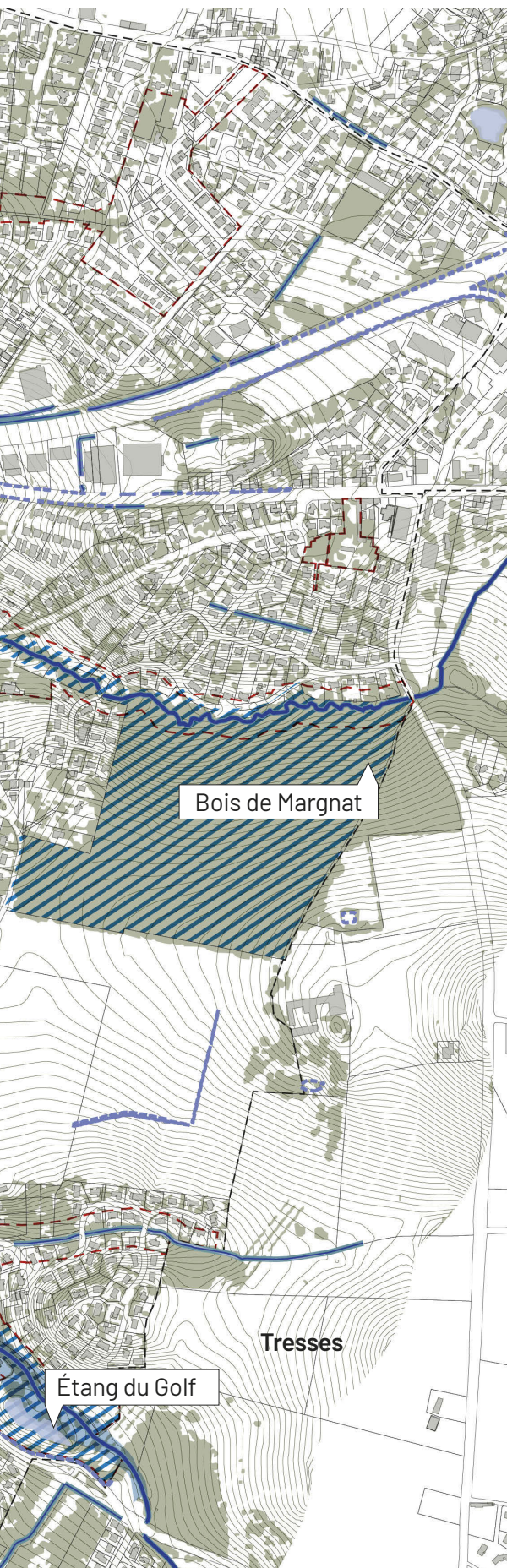


Le Desclaux dans son lit naturel méandrant à travers champs

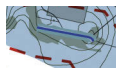
# ANALYSE DU SITE

## 4. Un cours d'eau présentant un risque de débordement





**Le Gua à ciel ouvert**



**Zones inondées pendant la crue de 2019**  
(Source : Bordeaux Métropole)



**Zone Nu** (Naturelles de loisirs et d'équipement)  
(Source : PLUi Bordeaux Métropole)



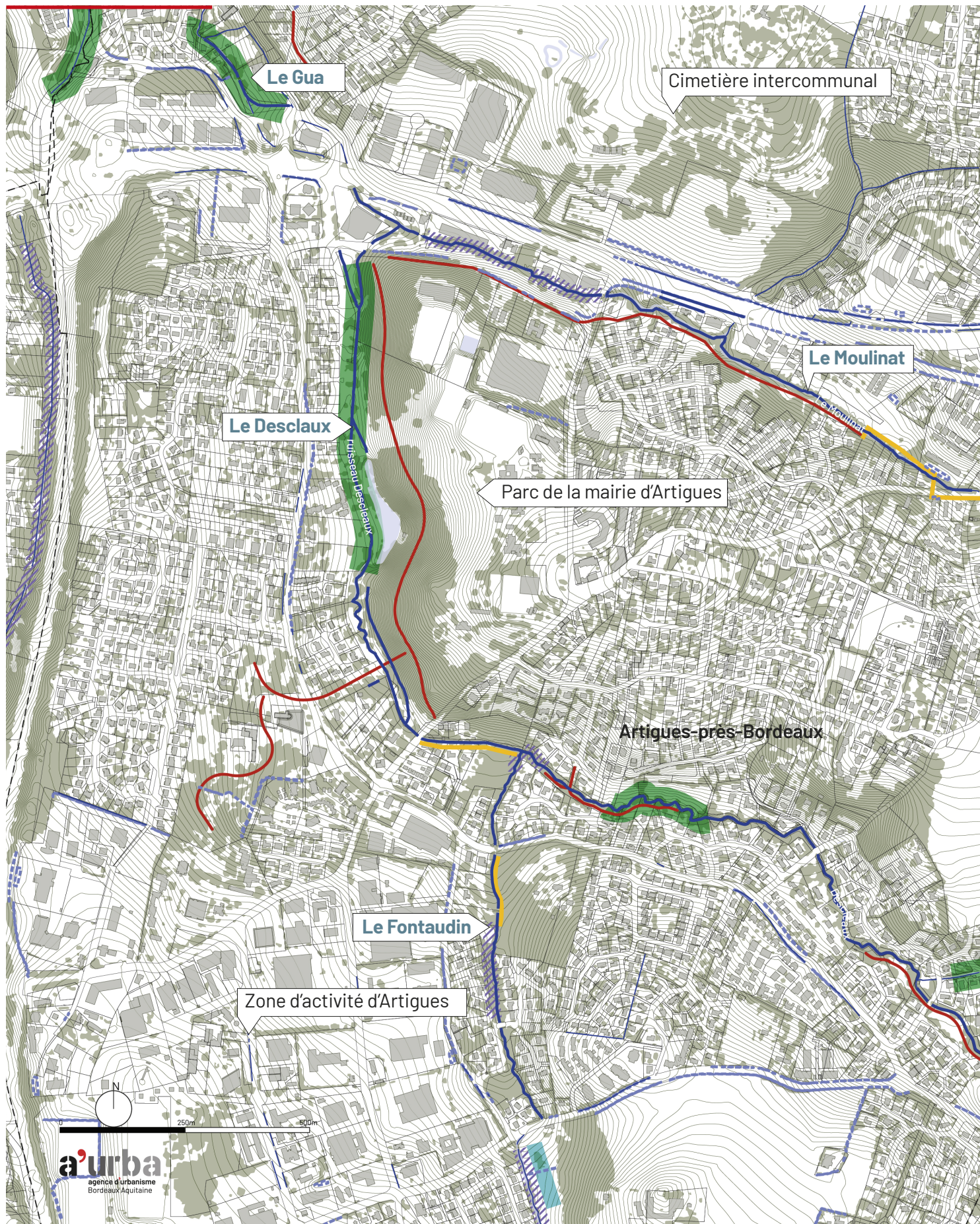
**Continuités paysagères identifiées au PLU**

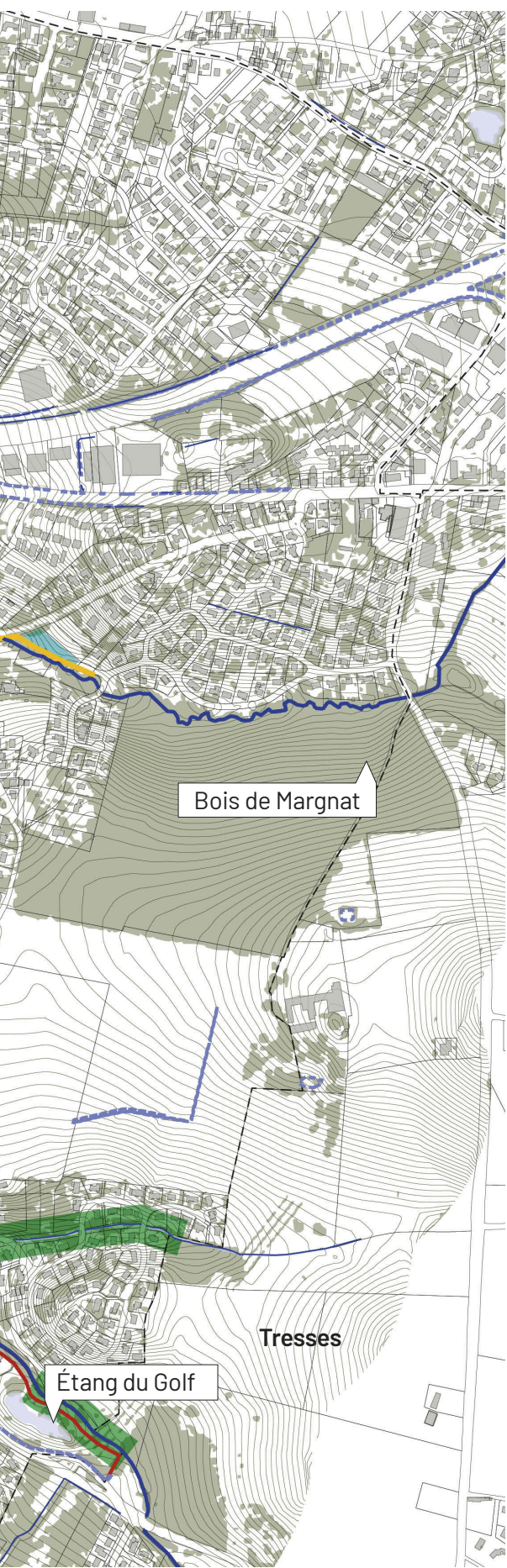


**Terrains autrefois construits dont les bâtis ont été démolis, lourdement impactés par les inondations de l'été 2013 sur l'allée de l'Orée du Bois, à Artigues-près-Bordeaux**

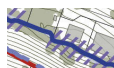
# ANALYSE DU SITE

## 5. Actions du Plan Pluriannuel de Gestion du Guâ





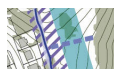
**Ripisylves à planter**  
(LM4)



**Linéaire de cours d'eau à restaurer**  
(LM1, LM2)



**Chemins piétons existants (rouge) / futurs (jaune)(C02)**



**Création d'un espace de stockage des eaux**  
(BV2-3)

### Extraits des fiches actions du PPG

#### LM4 : plantation de ripisylve

> Recréer une ripisylve sur les secteurs qui en sont dépourvues.

#### LM1-C/D/E : renforcement de berges

> Pallier aux phénomènes d'érosion en secteurs sensibles.

- Stabilisation de la berge droite du Moulinat, du Desclaux et du Fontaudin.

#### LM2-I : restaurer les fonctionnalités du lit mineur

> Redonner la possibilité à la rivière d'occuper son espace naturel.

- Renaturaliser le lit du ruisseau du Mulet.  
- Restauration fonctionnelle de type (R2) composée d'un reméandrage du ruisseau, d'une diversification des faciès d'écoulement à l'ouest de la rocade.

#### C02-A : valorisation de l'aval des cours d'eau sur Artigues

> Relier les « bulles de vie » existantes sur la commune d'Artigues-près-Bordeaux et ainsi créer une liaison douce continue sur le secteur.

- Faire des berges un lieu de vie pour tous (axe de communication, espace de détente, activités sportives, etc.)  
- Création de 700m de chemin de randonnée et/ou piste cyclable.

#### BV2-B : Création d'un stockage : Augmenter les zones de stockages des eaux de crues.

- Fonctionnement envisagé est un stockage de 1500 m<sup>3</sup> en dérivation du Fontaudin (rive droite).  
- Création d'un bassin de stockage de 1500m<sup>3</sup> en dérivation du Fontaudin.

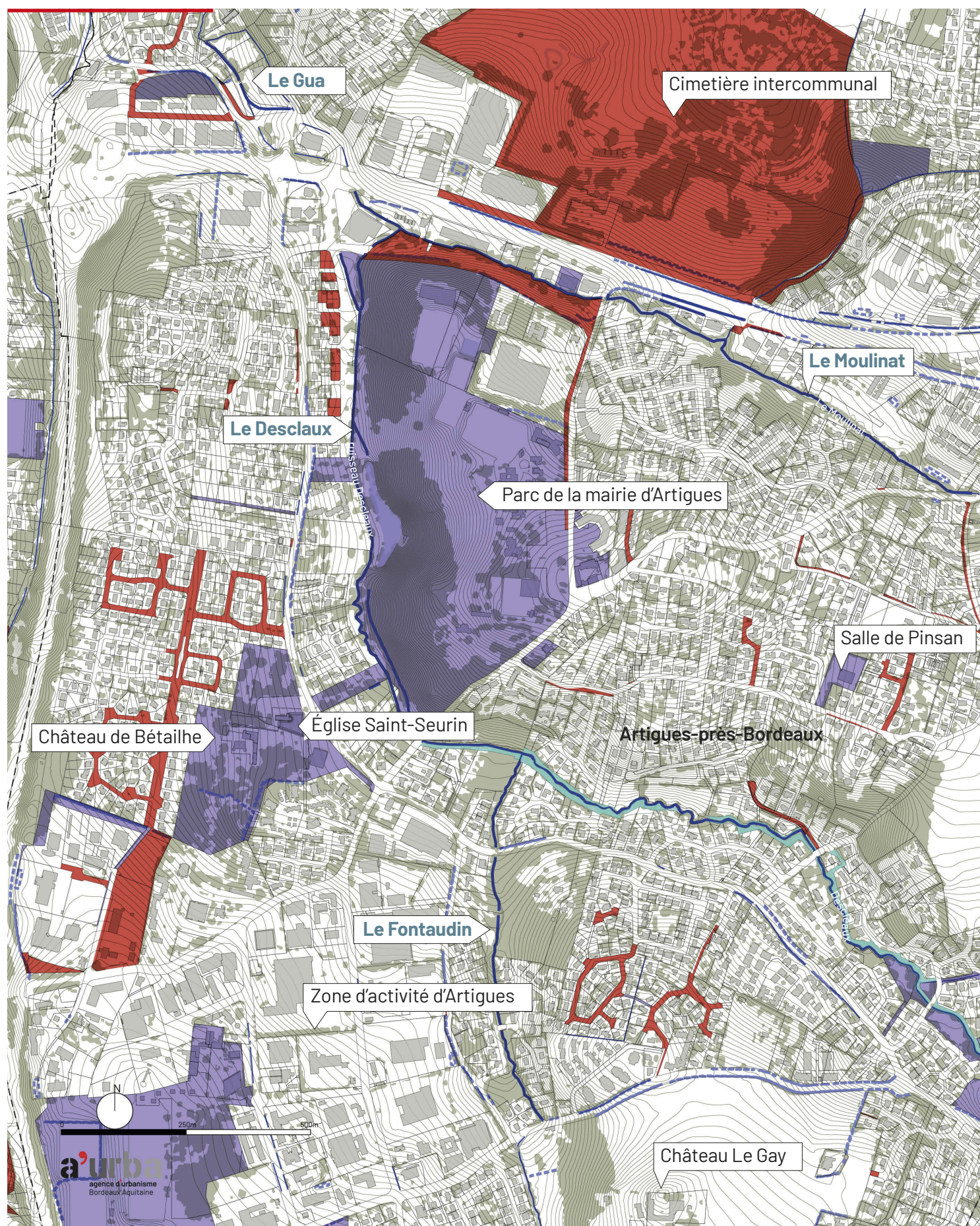
#### BV3-M : Création d'un champ d'expansion de crue sur le Moulinat

> Redonner la possibilité à la rivière d'occuper son espace naturel.

- Créer un stockage en optimisant la situation existante. Il s'agit d'une prairie située en amont de l'avenue de la Moune.  
- Création d'un bassin favorisant le stockage temporaire de l'eau sur le secteur en aménageant un ajustage au niveau du pont de l'axe routier.

# ANALYSE DU SITE

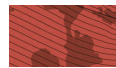
## 6. Domanialités



## Foncier métropolitain, communal et appartenant au syndicat du Guâ (Sources : bordeaux Métropole, Syndicat du Guâ)



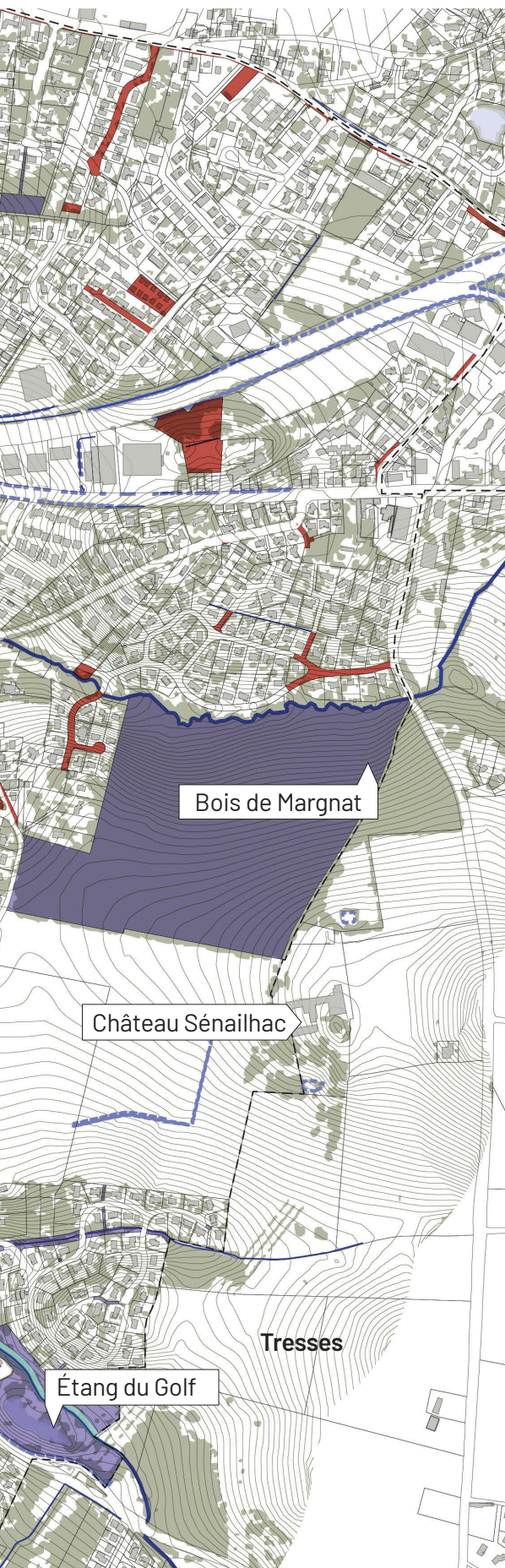
Parcelles communales



Parcelles métropolitaines

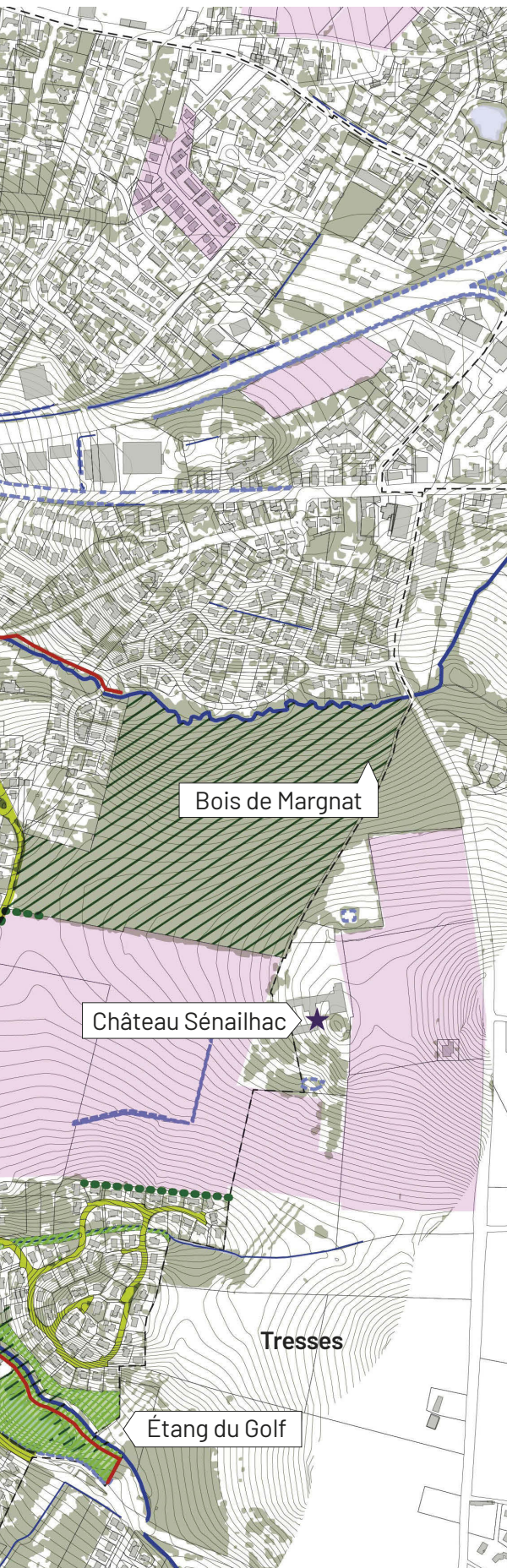


Propriétés du Syndicat du Guâ



# ÉLÉMENTS PRÉPROGRAMMATIQUES de projets de paysage et de plantations





## Intention générale

**Constituer un système de parcs boisés et de prairies bocagères inondables le long des affluents du Guâ : renforcer la canopée des vallons du Desclaux, du Moulinat et du Fontaudin**

### Objectifs à court terme

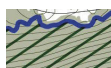


→ 1/ **Renforcer la plantation d'arbres dans les emprises publiques bordant le cours d'eau, peu ou pas arborées**

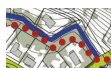
Augmenter la canopée de 30 à 70 % sur les espaces non arborés.

Réaliser des plantations qui renforcent le caractère naturel du cours d'eau et de ses abords : ripisylves, bosquets, bois. Ménager des vues sur le cours d'eau et garder des prairies ouvertes inondables en contact avec les ruisseaux.

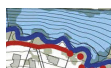
Penser une gestion différenciée de ces futures plantations dès la conception : pas de taille pour les arbres (port libre), besoins limités en arrosage, entretien minimum des espaces aménagés et plantés.



→ 2/ **Renouveler le patrimoine arboré des boisements métropolitains et communaux existants en bord de ruisseaux / Épaissir ce patrimoine arboré lorsque cela est possible et/ou nécessaire.**



→ 3/ **Assurer la continuité d'une promenade ombragée qui longe les cours d'eau.**



→ 4/ **Accompagner l'aménagement et la plantation d'une prairie bocagère inondable sur la zone Nu en pied de coteau.**

### Objectifs à moyen / long terme



→ 5/ **Renforcer la plantation d'arbres le long des voies structurantes des lotissements et aménager des jardins de poches lorsque l'emprise est suffisante.**

(Foncier métropolitains)

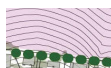
Participer ainsi à la désimperméabilisation du coteau, à limiter le ruissellement des eaux pluviales et à limiter le chargement du Guâ en période de fortes pluies.



→ 6/ **Étendre la canopée aux tissus d'activités :**

> Désimperméabiliser et planter les voiries lors des travaux de réfection ;

> Accompagner la désimperméabilisation et la plantation des parcelles privées.



→ 7/ **Faire participer le foncier viticole au système de boisements : étendre la plantation de haies bocagères en limite de parcelles viticoles** et accompagner les exploitants vers une transition agroécologique.

# Principes d'aménagement et de plantation illustrés

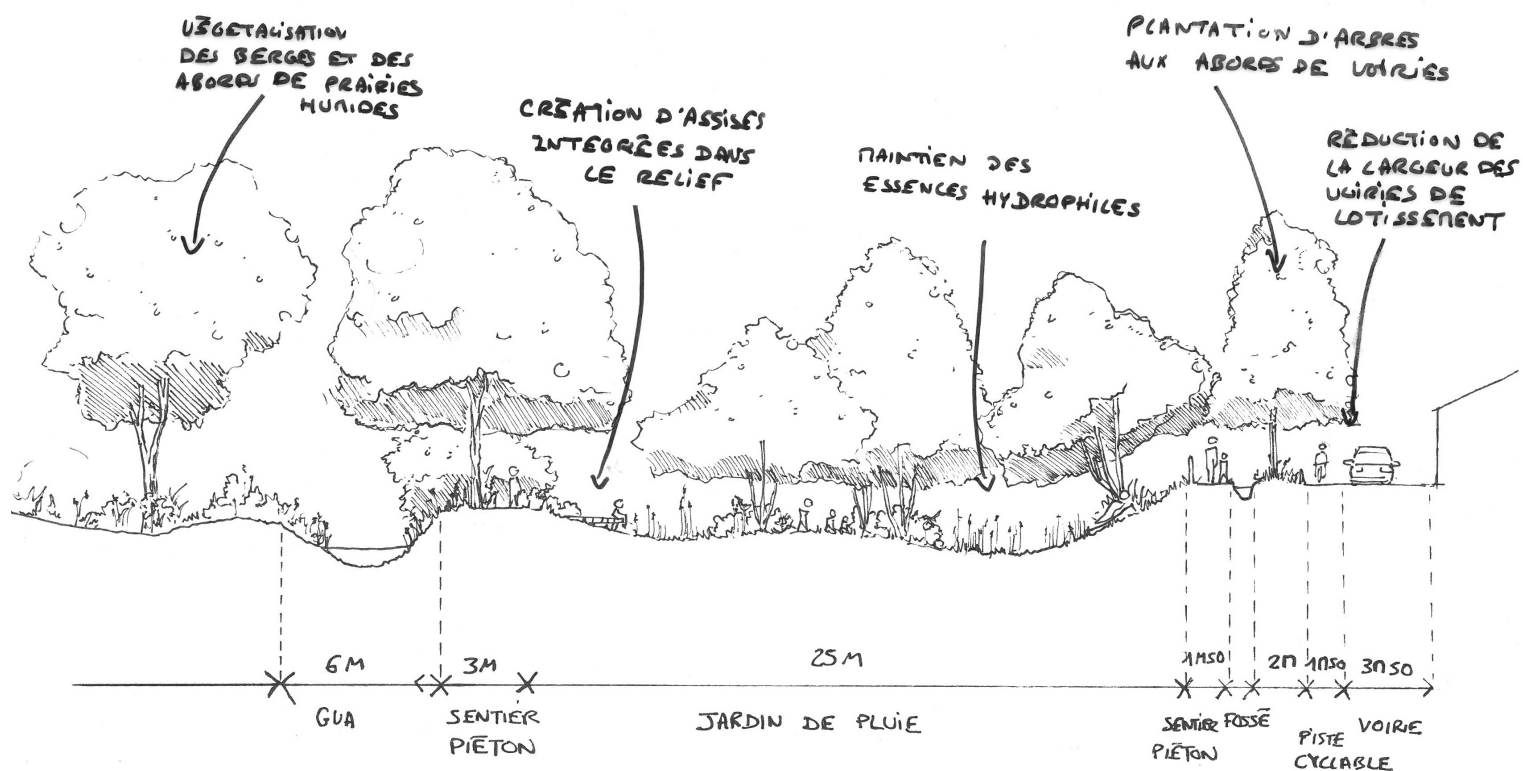
Désimperméabiliser et végétaliser les quartier d'habitat individuel implantés sur les coteaux en plantant les axes majeurs et présentant une largeur suffisante.

**Renforcer la plantation d'arbres le long des voies structurantes des lotissements et aménager des jardins de poches lorsque l'emprise est suffisante.**



Aménager des continuités piétonnes dans l'épaisseur en associant usages d'agrément et gestion des milieux aquatiques.

**Aménager des jardin de pluie donnant plus d'épaisseur au zone d'expansion de crue et y intégrer des aménagements favorisant la diversité des usages/pratiques.**



Crédits photos, illustrations : a'urba  
Chefs de projet : Frédéric Véron / Sous la direction de Jean-Christophe Chadanson /  
Équipe projet : Guillaume Bernard  
Conception graphique : Frédéric Véron, Guillaume Bernard, Olivier Chaput